

Bulletin Municipal





Vote du rapport de la CLECT concernant le transfert de compétences GEMAPI : Monsieur le Maire rappelle le contexte ; le transfert de la compétence GEMAPI (gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations) aux communautés de communes a été imposé par la loi en date du 1er janvier 2018. A chaque transfert de compétences, la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) évalue les charges de l'année n-1 (pour la GEMAPI, les charges de 2017), qui étaient supportées par les communes et qui le sont à partir de l'année n, par la communauté de communes.

La prise en compte de l'ensemble des bassins-versants entraîne une participation financière de toutes les communes d'un territoire bien que le ruissellement reste une compétence facultative que la CCVVS n'a pas choisi d'exercer. Certaines communes n'adhéraient à aucun syndicat et les autres adhéraient à différents syndicats ; chaque entité a communiqué ses chiffres à la CLECT qui a dissocié la part GEMAPI et la part « ruissellement ».

Lors du dernier conseil communautaire, la taxe GEMAPI a été votée pour 2019 à hauteur d'une recette totale de 100 000 € (50 000 € en 2018), les charges transférées ayant été évaluées à 90 000 € environ.

Après avoir entendu son maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à la majorité, de rejeter le rapport de la CLECT avec aucune voix pour le rapport, 12 voix contre le rapport et 2 abstentions.

Information sur les évolutions du dossier « GEMAPI » : taxe et rapport de la CLECT

Monsieur le Maire rappelle que le Conseil Municipal a voté « contre » le rapport de la CLECT concernant le transfert des charges GEMAPI, sachant que dans le même temps, la CCVVS a voté une recette fiscale GEMAPI de 100 000 €. Cette taxe ayant été votée tardivement, elle a dans un premier temps, été rejetée par la Préfecture et la CCVVS a donc demandé aux communes de revoter afin d'accepter le rapport de la CLECT. Or, le Sénat a voté la possibilité de décider du taux de la taxe Gemapi en même temps que les taux des autres taxes, le Conseil Municipal de Chaussy décide donc de ne pas revoter le rapport de la CLECT.

2ème tranche d'enfouissement des lignes électriques à Haute-Souris : en 2015, la commune avait demandé l'inscription au programme 2016 de l'enfouissement des lignes à Haute-Souris, Méré et Cul Froid. La totalité des

travaux avait été évaluée à environ 1 000 000 €. Le syndicat a retenu la Rue des Petites Maisons. Il conviendra de profiter de ces travaux pour revoir les drains pour l'assainissement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, demande l'inscription au prochain programme et l'évaluation des travaux d'enfouissement des lignes électriques dans le reste de Haute-Souris, soit Rue de la Tuilerie, Chemin du Bois et Chemin des Linbriaux.

Transfert de la compétence « distribution » d'eau potable d'Omerville et de Chaussy au SIAEP Vexin Ouest : lors de la réunion du 5 Novembre 2018, le Comité Syndical a accepté à l'unanimité, d'exercer la compétence « distribution » d'eau potable en lieu et place des communes d'Omerville et de Chaussy, à compter du 1er janvier 2019.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, le transfert de la compétence distribution d'eau potable des communes d'Omerville et de Chaussy au SIAEP Vexin Ouest.

Etant donné notre adhésion au SIAEP Vexin Ouest, et l'avancement du dossier concernant l'alimentation du village en eau potable via le Puits du Bois, la CCVVS n'étant pas prête à reprendre la compétence au 1er janvier 2020, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité avec une abstention, de reporter le transfert de la compétence Eau Potable au 1er janvier 2026.

Décision concernant le transfert de la compétence « assainissement » à la CCVVS :

Etant donné que nous gérons cette compétence, directement

avec le personnel communal sans Délégation de Service Public, et que la CCVVS n'a pas le personnel pour reprendre cette activité, étant donné que nous adhérons au SIAA pour l'assainissement autonome, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité avec une abstention, de reporter le transfert de la compétence Assainissement au 1er janvier 2026.

Prix de l'assainissement collectif en 2019 : l'intégralité de la compétence « eau potable » étant transférée au SIAEP Vexin Ouest à compter du 1er janvier 2019, le Conseil Municipal ne décide plus du prix de l'eau potable mais continuant à exercer la compétence « assainissement », le prix de l'assainissement collectif doit être fixé pour 2019. Après avoir entendu les chiffres des résultats provisoires de l'année 2018 et de prévisions 2019, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité avec une abstention, de limiter l'augmentation du prix de l'assainissement à l'inflation et de fixer le prix à 1.81 € HT/m³ à compter du 1er janvier 2019.

Avancement de grade du personnel communal : suite à l'avis favorable de la commission administrative du Centre de Gestion, certains membres du personnel communal peuvent bénéficier d'un avancement de grade ; il convient de créer des postes pour les nouveaux grades. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de créer les nouveaux postes.

Nomination d'un conseiller municipal à la Commission de Contrôle de la Liste Electorale : la réforme du Code Electoral et la mise en place du Répertoire Electoral Unique entraînent la suppression de la Commission pour la Révision de la Liste Electorale, le Maire devenant seul décisionnaire de l'acceptation des inscriptions et radiations de la liste électorale communale. En revanche une Commission de Contrôle doit

être mise en place et se réunira au moins une fois par an.

Les membres sont au nombre de 3 : 1 représentant du Tribunal de Grande Instance, 1 représentant de la Préfecture et 1 conseiller municipal qui ne doit être ni le maire, ni un adjoint.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal désigne à l'unanimité, Madame Hélène LUCAS, conseillère municipale, pour siéger à la Commission de Contrôle de la liste électorale de Chaussy.

Proposition d'achat du terrain de la Rue de la Gendarmerie : l'évaluation du terrain par les domaines reste inchangée à 153 630 €, une offre à 100 000 € pourrait être faite, sachant qu'une partie d'environ 40 ares est en terrain agricole, non constructible. Après en avoir délibéré et étant donné l'engagement du propriétaire de la parcelle enclavée de la vendre au futur acheteur, le Conseil Municipal décide à l'unanimité avec deux abstentions, de faire une proposition d'achat au prix de 100 000 €.

Demande de subventions au titre de la DETR 2019 et au PNR du Vexin Français pour les travaux de modification des circuits de chauffage de la mairie et école avec mise en place d'une régulation sur 6 zones.

Monsieur le Maire rappelle que la chaudière de la mairie a été changée l'an dernier mais que la régulation n'avait pas été mise en place. Or, la chaudière dessert la mairie, l'école et le logement au-dessus de la mairie, chacun n'ayant pas besoin d'être chauffé à la même température tout le temps. Afin de réaliser des économies d'énergie, un système pourrait être installé avec 6 zones différentes entre la mairie, l'école, le logement et la salle des associations. Il avait été demandé plusieurs devis l'an dernier ; il semble judicieux de continuer pour le système de régulation à travailler avec le même artisan que celui qui a installé la chaudière. Le devis va être actualisé ; le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'accepter le devis à hauteur de 28 000 € HT maximum, demander à bénéficier de la DETR 2019 et de l'aide du PNR.

Demande de subvention au titre de la DETR 2019 pour la réfection de la toiture côté nord de l'école

La toiture de l'école pose des problèmes de fuites et de condensation du fait d'une mauvaise isolation ; des devis ont été demandés mais ils doivent être précisés et il est donc décidé de ne pas proposer ce dossier à la DETR cette année. Quand le dossier sera finalisé, il sera sans doute possible de déposer une demande d'aide auprès du Conseil Départemental du Val d'Oise et du PNR.

POINT SUR LES TRAVAUX EN COURS

• **Changement** de certaines portes et fenêtres de la mairie. Des huisseries ont également été changées à la cantine, la bibliothèque et la salle des associations.

• **Place de la mairie (rambardes) et litige Gagneraud** (demande d'indemnité). Un courrier a été fait avec l'aide d'un avocat ; nous attendons la réponse.

-L'entreprise chargée de l'installation des rambardes les a enlevées pour les ajuster aux bonnes dimensions et les a reposées fin janvier 2019.

-L'entreprise Gagneraud demande une indemnisation

UNE FLORAISON D'ARTISTES A LA MARPA !

Dans le cadre d'un projet, financé par la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie, géré par le Conseil Départemental du Val d'Oise, les résidents de la MARPA ont participé pendant 6 mois à un atelier poterie. Des œuvres artistiques en céramique ont été produites avec l'aide et la bienveillance d'Isabelle Vautrin, artiste plasticienne. Cette initiative est née d'une volonté des résidents de s'approprier et d'égayer les jardins de leur lieu de vie.

Fleurs, oiseaux, coccinelles, papillons, chouettes, poules, et animaux des champs se sont donc installés dans les pelouses et les arbres de la résidence. Un bel enthousiasme de tous les participants qui ont été très créatifs et productifs.

Ce projet s'est clôturé par un vernissage, organisé le vendredi 22 mars, avec

la présence des familles, et amis des résidents, les partenaires de la MARPA, les membres de l'association de gestion, la Présidente Marie-Thérèse Leret ainsi que la Vice-présidente Ghislaine Lapchin de Poulpique et la secrétaire Dominique Herpin-Poulenat. Les enfants de la crèche curieux de voir ces fleurs et ces animaux plus vrais que nature, sont également venus en voisins. Un beau soleil de printemps s'était également invité, pour l'occasion !



à hauteur de 31 000 € HT, pour un problème d'organisation qui aurait entraîné des retards du chantier. La commune conteste et a demandé à bénéficier de la protection juridique au titre du contrat d'assurance. Les travaux ont été payés à raison des marchés signés et exécutés. Suite au refus de la mairie de payer les indemnités demandées, l'entreprise Gagneraud a renvoyé un courrier ; ils maintiennent leur demande d'indemnités et souhaitent un rendez-vous pour essayer de trouver un compromis.



• **Chemin des Porcherons** : Le matériel a été livré. Une réunion avec le géomètre et les différentes personnes concernées a permis de revoir le bornage. L'exploitant agricole a débuté la clôture (environ 800 m). 2 arbres seront à couper dans le chemin

• **La Source** étudie la possibilité de doubler sa capacité le mercredi matin (12 à 14 enfants) et d'élargir ses horaires éventuellement de 7h à 18h (atelier et garderie). Elle a aussi programmé un 2ème groupe de travail avec les enfants d'Omerville et Chaussy, entre le 23 et le 26 juillet et le dernier en 2020 s'adressera aux enfants mais aussi aux adultes. La Source souhaite également organiser une nouvelle animation avec les enfants autour du Chemin des Porcherons avec Chaussy, Omerville et le PNR, en été 2019.

• **Pb d'écoulement des eaux pluviales suite aux travaux Rue de la Sangle** : Depuis la réfection de la rue, des problèmes d'écoulement des eaux pluviales sont apparus, sans doute du fait d'une mauvaise pente des caniveaux ; l'entreprise COLAS a été relancée et la commune va essayer de trouver une solution provisoire. Colas est venu mais n'a pas encore fait de propositions pour résoudre le problème.

• **Le SIAEP a délibéré le 5 février 2019 ; le transfert de la compétence « distribution et stockage » de l'eau est effectif et le prix de l'eau est fixé : abonnement 22.50 € HT/semestre et consommation 0.9640 € HT/m3.**

• **Raccordement du Puits du Bois**, mutualisation de la tranchée avec ENEDIS.

-Le Bureau d'Etudes a enfin travaillé avec ENEDIS et un accord a été trouvé afin qu'une seule tranchée ne soit réalisée pour le passage de la canalisation d'eau et l'enfouissement de la ligne électrique. La route sera coupée pendant 2 mois, en juin et juillet 2019 (entre le carrefour de Villarceaux et le cimetière). Une déviation sera mise en place avec le Conseil Départemental du Val d'Oise.

-Les plis des offres pour les travaux du Puits du Bois ont été ouverts et les marchés sont en cours de négociation; à l'ouverture des plis, une offre a été réceptionnée pour la station de pompage du Puits du Bois pour environ 390 000 €

HT et plusieurs offres pour les canalisations de 785 000 à 1 150 000 € HT environ. Les subventions pourraient atteindre 70% mais pas sur la totalité du montant des travaux. Selon les premiers éléments les travaux devraient durer entre 3 et 6 mois.

-Les travaux d'alimentation en électricité du Puits du Bois ont débuté le lundi 18 Février dernier.

• **Travaux d'enfouissement** des réseaux sur le hameau de Haute Souris : les appels d'offres ont été lancés. Les travaux doivent commencer entre mai et juin prochain. Nous devons établir des devis pour refaire en même temps les drains sur cette route.

POINTS DIVERS

• Christ à la salle des fêtes : pas de nouvelles des entreprises qui doivent intervenir pour redresser et fixer le Christ qui penche de plus en plus. Rendez-vous est pris avec ABM (également pour la toiture de la salle des fêtes).

• Salle des fêtes : l'aménagement de la scène est terminé, un rideau bordeaux va être mis en place. Les places PMR sont réalisées.

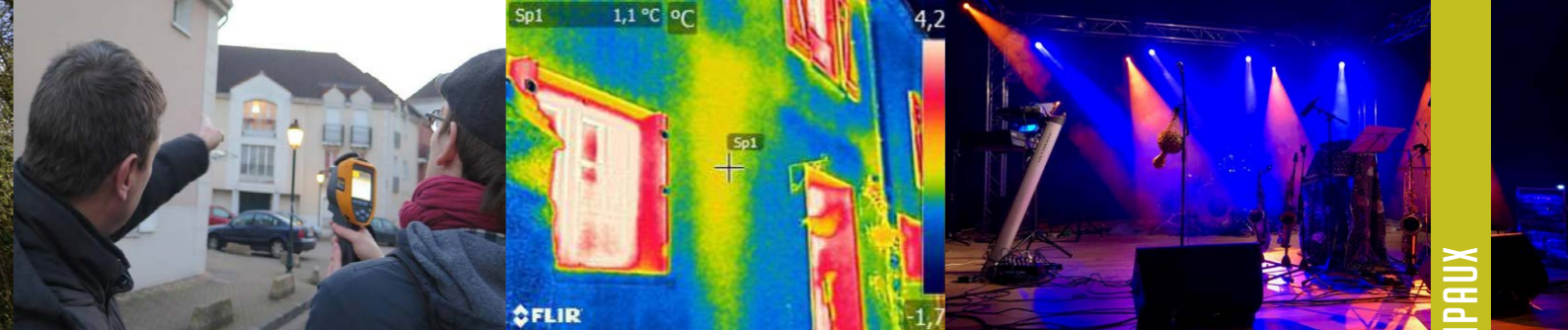
• Terrain de boules : merci à tous les bénévoles qui ont participé au chantier.

• Festival théâtral du Val d'Oise : 4 pièces vont être jouées dans le cadre du Théâtre aux Champs. La première a eu lieu à Genainville puis le 25 novembre 2018 à Chaussy.

• Evènement en hommage aux Anciens pour remplacer le Repas des Anciens: un repas destiné à tous les habitants sera organisé à la salle des fêtes, dimanche 14 avril 2019.

• La CCVVS réédite les ateliers « seniors » avec l'UFOLEP au gymnase de Bray-et-Lû.

• Devenir de Villarceaux : Rien de nouveau ; France 3 avait prévu un reportage qui n'a pas été réalisé. Il semble que l'AMI (Appel à Manifestation d'Intérêt) ne soit pas encore lancé. La saison 2019 de Villarceaux ne devrait pas coûter très cher à la Région selon nos informations. L'association Image & Patrimoine va proposer une expo photos du 1er au 19 mai 2019 au domaine.



• Location du jardin Rue du Val : la 1ère personne qui avait manifesté un intérêt suite à la proposition de jardin participatif s'est désistée ; après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de proposer à la nouvelle personne s'étant présentée en mairie pour louer un jardin, de signer une convention reprenant les clauses d'entretien, d'occupation et de résiliation et fixant le loyer à 180 €/an.

• Remplacement de Vie Vert pour l'entretien du cimetière : Vie vert ayant cessé son activité, la commune a demandé des devis à des associations et entreprises pour la prise en charge de l'entretien du cimetière. 3 devis ont été demandés qui vont d'environ 4500 € à 7000 € selon le nombre de passages; il semble que le plus intéressant soit celui à 4 752 € pour 12 passages.

• Demandes d'aide déposées par 2 collégiens en finale d'une compétition d'escrime en Guadeloupe : Monsieur le Maire informe les conseillers municipaux de la demande d'aide par courriers, de deux collégiens domiciliés à Chaussy qui sont qualifiés pour les Championnats de France d'escrime qui vont se dérouler en mai prochain à Pointe-à-Pitre. Le voyage (billets d'avion et hébergement) est assez onéreux et leur club, l'AS Escrime de Magny-en-Vexin, a déjà mis en place des actions pour récolter des fonds (vente de gâteaux, vente de fleurs aux marchés de Noël, lavage de voiture, sponsoring, ...etc) pour permettre aux 4 qualifiés de participer à cette compétition pour laquelle ils ont beaucoup travaillé. Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité avec 5 abstentions, de leur octroyer une aide de 500 € chacun, par souci d'équité, identique à l'aide accordée à un autre jeune de Chaussy, sportif de haut niveau, il y a quelques années.

• Une réunion publique concernant la fibre a eu lieu à la Chapelle-en-Vexin, fin janvier 2019. Les premières offres concernant la commune de Chaussy seront disponibles dès février.

• Travaux d'enfouissement sur un terrain privé à Haute-Souris : l'agriculteur procède à l'enfouissement de calcaire qui provient d'un chantier à Pierrelaye et a tous les documents attestant de l'analyse des sols.

• Ramassage des déchets par le SMIRTOM : Monsieur Bourbon annonce les nouveaux plannings de ramassage des déchets, ils seront publiés dans le prochain bulletin. Un point noir existe Rue de la Sangle ; les élus ont essayé d'avoir un rendez-vous avec des représentants du SMIRTOM sans

succès pour le moment.

• Balades thermographiques et réunion de restitution.

-L'étude de l'isolation de quelques maisons par Monsieur Basset a eu lieu du 4 au 8 février 2019.

-La réunion de restitution de l'étude s'est déroulée le 21 février 2019 à 19h30.

-Une permanence info énergie aura lieu le 13 avril 2019.

• Aide pour l'anglais pour l'école municipale. Les enseignantes demandent l'aide de la mairie pour l'intervention d'un professeur d'anglais à l'école estimée à 4h30 environ par semaine avec des temps différents suivant les niveaux. Le coût est d'environ 40 €/heure. Les élus sont d'accord sur le principe tout en mentionnant que cette dépense devrait être prise en charge par l'Education Nationale et non pas par les collectivités territoriales. Il va falloir connaître le coût exact de l'intervenant et définir si l'intervention durera tout au long de l'année scolaire ou par période ; la décision finale sera prise lors de l'étude du budget communal.

• Intervention de Madame Corinne Michaud

-une équi-rando a lieu tous les deux ans en France ; elle passera cette année par Chaussy entre le 28 juillet et le 5 août. Il est demandé de fournir des sanitaires (douche et WC) aux participants, pour la nuit du 30/7.

-la commission des espaces verts s'est réunie et a confirmé que le parterre de végétaux de la salle des fêtes est trop grand et demande trop d'entretien (taille, liseron, ...). La commission propose de faire un grand nettoyage en enlevant les plantes et en semant deux bandes de gazon latérales. Le parking est déjà en mauvais état, beaucoup de trous du fait des camions. Il est décidé d'établir des devis pour 2 portiques comme sur le parking de la mairie.

- Intervention de Madame Hélène Lucas

-dans le cadre du « grand débat national », une réunion a été organisée pour les habitants 13 Mars.

- Intervention de Madame Sandrine Paul

-la journée nettoyage de printemps sera également organisée à Chaussy, le 6 avril.



ÉCOLE

A la rentrée notre école comptait 59 élèves et nous avons accueilli 6 nouveaux élèves depuis septembre, l'effectif est donc de 65 enfants répartis dans les 3 classes :

- 17 en classe maternelle (petite, moyenne et grande sections) le matin avec un décloisonnement des CP ou des CE1 2 après-midi par semaine. Maitresse : Sandrine FURIC

- 28 CP/CE1/CE2 le matin et 16 CP/CE1 l'après-midi : Catherine GLAUS

- 20 CM1/CM2 le matin et 32 CE2/CM1/CM2 les lundis et jeudis après-midi : Françoise BUISINE

Deux ATSEM secondent les enseignantes : Nathalie JORGE à temps complet et Virginie BOIROT à mi-temps, ainsi qu'une aide de vie scolaire : Leticia DA SILVA



Le plan Vigipirate est toujours d'actualité, l'accès à l'école est plus sécurisé et des exercices d'évacuation ou de confinement ont lieu en cours d'année. Nous ne pouvons plus accepter que les parents qui accompagnent leur enfant en classe maternelle y entrent et y restent un peu comme par le passé. Les personnes désirant entrer dans l'école durant les horaires de classe doivent le faire savoir par téléphone.



Chaque année l'école choisit un thème que les classes vont plus particulièrement travailler: cette année nous nous penchons sur notre planète LA TERRE. Les plus grands se sont rendus à Vigny en début d'année pour participer au festival « Césarts fête la planète », ils ont également participé au concours



« Patrimoine en poésie » et ont choisi le domaine de VILLARCEAUX comme lieu d'inspiration. Monsieur LABUSSIERE les a accueillis très chaleureusement et les a captivés par ses récits historiques.

Les enfants ont réalisé de jolies cartes qui seront vendues lors d'un marché du dimanche au profit d'ACTION CONTRE LA FAIM.

Le SMIRTOM est intervenu dans les classes de cycle 2 et 3 afin de sensibiliser les élèves au tri.

Certains ont assisté au spectacle

« J'y pense et puis... » organisé dans le cadre du festival de théâtre du Val d'Oise. Les plus jeunes reçoivent régulièrement des lettres de Petit Monstre qui leur fait partager ses carnets de voyage... En 2018/19 nous allons donc beaucoup parler de protection de notre planète, de géographie, de modes de vie différents, de solidarité et d'écologie.

Côté sorties : tous se sont rendus en décembre à St Ouen l'Aumône pour assister au spectacle «Le Noël d'Harold » et en février au cinéma de Vernon (privatisé pour l'occasion) pour la projection du film « Dragons 3 ».

Ces sorties culturelles ne sont possibles que grâce aux bénéfices réalisés lors des événements de l'association et grâce à la participation de la municipalité pour les déplacements.

Ainsi en décembre, il est fort probable que vous ayez eu la visite d'élèves venus vous vendre le calendrier de l'école. Un repas mexicain a été organisé par l'ASCE. La buvette de la brocante de printemps sera tenue par des parents d'élèves.

Côté sports : L'école est, cette année encore, affiliée à l'USEP, ce qui lui



permettra de participer à des rencontres inter villages dans tout le département. Un tournoi de Tee-ball, des randonnées, des jeux d'orientation et des rencontres athlétisme au CDFAS d'EAUBONNE sont au programme.

Cette année voit également le début d'un joli projet d'arts plastiques et d'écriture en partenariat avec LA SOURCE de VILLARCEAUX et plus particulièrement avec Victor COUTARD, écrivain qui intervient un mardi sur 2 à l'école depuis janvier. Les enfants ont été invités à découvrir des paréidolies (ou l'art de voir des visages partout !) dans le village, à partir de ces formes ils vont créer une carte sensorielle de Chaussy, des récits, des portraits... Le tout sera compilé dans un livre et exposé cet automne à VILLARCEAUX ; ce travail est l'occasion également de rencontrer des journalistes, éditeurs et illustrateurs.

L'année scolaire s'achèvera sur une kermesse/spectacle où tous les calcédoniens sont les bienvenus !

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DE L'ÉCOLE DE CHAUSSY

Pour cette nouvelle année scolaire, l'ASCE a de nouveau prévu de partager de nombreux moments de convivialité avec les familles, l'équipe enseignante et les habitants du village !

La vente de calendriers et de sacs réalisés avec les dessins des enfants a eu lieu au mois de décembre 2018.



Le 9 février 2019 a eu lieu la soirée annuelle avec pour thème 'Le Mexique'. L'ambiance était au rendez-vous et cela

a permis à toutes les familles de partager un moment convivial ainsi que de rencontrer les nouveaux venus.



Le 6 Avril 2019, les enfants ont célébré le carnaval sur le thème de la Terre avec la planète qu'ils auront confectionnée courant mars.

L'ASCE remercie chaleureusement le Club de l'amitié qui participe à cet événement tous les ans en réalisant de délicieuses crêpes pour le goûter de nos petits gourmands.



LA CRÈCHE «GRAINE D'ÉVEIL»

A Vétheuil, ouverte de 7h30 à 19h du Lundi au Vendredi, propose des accueils en régulier et en occasionnel toute l'année.

Pour tout renseignement s'adresser au: 01 30 42 61 69 ou par mail : vetheuil@creche-la-maison-bleue.fr.

Des places sont encore disponibles le Mercredi.

Puis viendra le temps de la chasse aux œufs de Pâques, de la brocante de printemps avec la tenue du stand de restauration et de la kermesse.

Les bénéfices de ces différentes manifestations permettront de financer les sorties scolaires de cette année.

Un grand MERCI à tous ceux qui participent à ces événements en donnant de leur temps, de leur bonne humeur pour le bonheur des enfants de l'école.

PROGRAMME DE SAISON 2019 - DOMAINE DE VILLARCEAUX

Ouverture du domaine

Samedi 6 avril 2019 – 11h.

Samedi 6 – dimanche 7 avril 11h-18h – Journées européennes des Métiers d'Art.

Une nouvelle fois, le domaine de Villarceaux s'engage pour mettre en lumière les Artisans d'art dans cette nouvelle édition des journées Européennes qui leur sont dédiées.

Du Mercredi 1er mai et jusqu'au 19 mai inclus – « Regards », exposition photographique, de l'association «Image et Patrimoine» de Chaussy. Confrontation entre les regards de photographes professionnels et amateurs : une fenêtre ouverte sur le monde lointain... mais aussi proche et quotidien !

Communs du bas. Entrée libre de 14h à 18h.

Vernissage mercredi 1er mai à 17h.

Concert de musique baroque «aux chandelles». Spectacle de danses anciennes de la chorégraphe Nathalie Guillemé avec la claveciniste Krystyna Pasquier. Reconstitution de la vie des salons en tableaux vivants, spectacles extérieurs.

Entrée libre dans la limite des places disponibles (pour des raisons de sécurité, entrées limitées par petits groupes dans le château – pour éviter une longue attente, **réservation très conseillée sur le site www.amisdevillarceaux.fr**).

Buvette, Restauration légère. **De 19h à 23 h.**

Du 19 au 30 juin – La Source/ Villarceaux - Exposition des œuvres du peintre Nicolas Marciano, en résidence « mission rurale DRAC Ile-de-France » en résonance avec les œuvres conçues par les enfants et les parents dans les ateliers menés par l'artiste. Tout public.

Vernissage : Mercredi 19 juin – 14h30. Animations diverses. Entrée libre de 14h à 18h.

Visites guidées par l'artiste du 24 au 30 juin.

Accueil groupe et public scolaire sur rendez-vous : 0134677883.

Dimanche 30 juin 15h – Concert du quatuor Cadenza (programme à venir).

Entrée libre dans la limite des places disponibles. Communs du bas.

Samedi et/ou dimanche du mois de juin à fin août – ateliers d'initiation à l'apiculture (sur inscription) par les apiculteurs accueillis au domaine :

Samedi 25 mai 14h30 – samedi 15 juin 14h30 – samedi 22 juin 14h30 – samedi 6 juillet 14h30 – dimanche 7 juillet 10h00 – samedi 24 août 14h30 – samedi 31 août 14h30 (tarif : 11 euros (frais des tenues de protection), à régler directement aux apiculteurs).

Attention : les enfants de moins de 1,10 m ne sont pas admis en raison de l'absence de tenue de sécurité à leur taille.

L'atelier peut être annulé si les conditions de sécurité optimales ne sont pas réunies (météo par ex.).

Dimanche 14 juillet – Fête Nationale - à partir de 12h - Grand pique-nique tricolore en musique, autour de

«**la Guinguette Républicaine**», dans les jardins du domaine.

Suite du programme dans le bulletin du mois de septembre !

(avec l'aide et le soutien de l'Association des Amis du domaine de Villarceaux et de ses bénévoles).



Thème 2019 «**De fil en aiguille**». Présentation / découverte / démonstrations des Métiers d'Art de la broderie et des aiguilles.

Tout public. Communs du Bas. Buvette – Restauration légère. Entrée libre.

Dimanche 21 avril 14h – 18h – Grand Rallye de Pâques des Juniors - Jeune Public (de 6 à 11 ans).

Les enfants (et leurs parents), sont invités à suivre un circuit, dans les jardins classés du domaine, pour découvrir les questions que des petits farceurs ont cachées dans les bosquets...

Les questions sont réparties en 3 catégories d'âges, indiquées par des couleurs différentes : **6-7 ans, 8-9 ans, 10-11 ans** et portent sur le programme scolaire du primaire : mathématique, français, SVT, histoire, géographie... mais sous la forme d'énigmes amusantes à résoudre.

1 œuf en chocolat est offert à chaque jeune participant(e) à la fin du circuit.

Dimanche 5 mai – Concert « Le chant de l'Orient » - Ancienne élève de sœur Marie Keyrouz, la chanteuse **Fanny Perrier-Rochas** interprète des chants sacrés des chrétiens d'Orient en langue araméenne, mésopotamienne, grecque et arabe.

Un voyage initiatique dans les racines musicales profondes du chant a cappella.

Concert à 15h - Entrée libre – Communs du bas.

Samedi 18 mai – Jeune public/familles Nuit des Musées.

Expo photos dans les communs du bas, visite nocturne du château aux chandelles, mise en lumière du domaine, lectures publiques de fables de Jean de la Fontaine, dans la bibliothèque du château, à l'occasion du 340e anniversaire de leur première publication.

Dimanche 19 mai 17h30 – Communs du Manoir de Ninon : Concert en Prélude au Festival d'Auvers :

Les quatre saisons d'Astor Piazzola. Philia Trio (Théo Ould : accordéon, Luka Ispir : violon, Lisa Strauss : violoncelle) - Bach - Telemann.

Entrée gratuite sur réservation (Festival d'Auvers 01-30-36-77-77 – Courrier et sur place : Manoir des Colombières – 95430 Auvers-sur-oise ou sur « festival-auvers.com »).

Samedi 8 et dimanche 9 juin – Jeune public/familles «Rendez-vous au Jardin». Près d'une centaine de bénévoles vous entraîne dans un tourbillon de promenades théâtralisées et costumées dans les jardins classés « monument historique » du domaine. Reconstitutions historiques. Théâtre. Combats d'épée, musique. Animations diverses dans le domaine. Buvette. Restauration légère.

Entrée libre. De 11h à 18h.

PARCOUREZ L'HISTOIRE À VILLARCEAUX

Après le succès de la Fée de Noël qui est encore dans toutes les mémoires, l'association prépare activement deux événements liés à l'histoire : « La Nuit des Musées » le 18 Mai qui fera revivre le château du Haut, un soir au XVIIIe et « Au Temps des Jardins » les 8 et 9 Juin. Une manifestation, dans la tradition des Fêtes costumées qui voit cette année sa 8e édition.

Organisée le premier weekend de Juin, dans le cadre de la programmation nationale « Rendez-vous aux Jardins », elle propose aux visiteurs de parcourir l'histoire, du Moyen-âge au 19e, au fil des jardins, mis en scène par l'association et ses partenaires. « Au Temps des Jardins » est en effet un concept de reconstitution costumées

multi-époques qui s'appuie à la fois sur des associations spécialisées et sur des bénévoles de Villarceaux. Pour ces derniers, la création des scènes (écriture, jeu d'acteurs), des costumes, voire des accessoires, se fait de Janvier à Mai avec la création d'Ateliers d'Histoire Vivante. Accessible à tous et gratuits, les divers ateliers se déroulent dans les communs du Manoir de Ninon et permettent de découvrir et/ou de préparer leur participation à cet événement. Vous pouvez en effet y prendre part, soit comme figurant libre pour déambuler dans les jardins, soit comme figurant d'une des scènes. L'engagement se fait sur la base du volontariat et vous permet de vivre autrement ces deux journées «historiques».

Cette année, c'est plus particulièrement avec le thème des Pirates que nous invitons les visiteurs à venir en costumes. Surtout vis-à-vis des enfants avec une animation spécialement conçue pour eux. On peut visionner les photos de l'édition 2018 sur notre site

Il n'est pas trop tard pour faire partie de cette aventure. A savoir que l'association recherche toujours des bénévoles, voire même des adhérents pour faire vivre le Domaine de Villarceaux et démontrer son potentiel. Programme complet de la saison 2019 sur le site :

www.amisdevillarceaux.fr



LE CLUB DE L'AMITIE DE CHAUSSY



L'association est ouverte à tous sans limite d'âge. Elle a pour objectif

d'animer des rencontres et créer des liens entre ses membres, de les aider à résoudre certaines difficultés en les informant, d'organiser toutes les réalisations ayant pour but de rompre l'isolement.

A cet effet, nous vous proposons : Tous les lundis à la salle des fêtes de 17h30 à 18h30, de la gymnastique douce.

Un mardi sur deux ; jeux divers à partir de 14h30 dans la salle des associations.

Tous les jeudis, rendez-vous place de la mairie, pour une promenade pédestre aux alentours de Chaussy.

Nous commençons ce journal en rendant hommage à Mmes Jacqueline Goubert, Marie-Henriette Plé

Du 20 au 23 Septembre 2018 :

La route des vins en Bourgogne

Nous étions 49 à prendre le départ 1er jour: Nous avons petit déjeuner à Nemours.

La visite du château de Guédelon,

(château en cours de construction actuellement)

Déjeuner à la taverne Temps libre et visite du château fort.

2ème jour: Visite guidée de la ville de Dijon et déjeuner à la maison Millière.

Visite du clos de Vougeot, suivie d'une dégustation de 5 fromages, dont l'époisses, accompagnés d'un délicieux vin blanc.

3ème jour: Visite guidée de la ville de Beaune et ses hospices, et dégustation de vins aux caves Patriarche et visite du cassissium .

4ème jour: sur le chemin du retour arrêt pour la récolte des truffes et nous terminons sur un superbe repas tout à la truffe.

Un repas de fin d'année qui s'est merveilleusement bien déroulé

Au Mont Vernon le 25 novembre 2018, avec un repas à la hauteur :

Cassiolette de st Jacques, médaillon de veau, salade fromages, et son assiette de dessert, le tout accompagné par le DJ Pascal Desmet.

Le 20 décembre 2018 journée Bleu voyage. Petit déjeuner, démonstration vente, ballade sur la **seine** pour admirer les monuments, puis en soirée visite des illuminations de Paris et une dinde en cadeau.

Le 02 Février 2019: Assemblée Générale

Du 22 au 28 Février 2019 le carnaval de Nice.

Petit déjeuner vers Auxerre déjeuner à Valence arrivée en fin d'après-midi sur la côte d'azur.

Nice et son carnaval

Nous avons assisté en premier au jeter de fleurs, puis au défilé du soir grandiose **Menton** et ses citrons avec un fabuleux défilé,

Grasse et ses parfums, Saint Paul de Vence

Le Rocher de Monaco, Saint Raphael, Port Grimaud puis st Tropez et sa gendarmerie, ainsi que la statue de BB.

Sur le retour un restaurant fabuleux, comme d'habitude.

Le 10 Mars 2019 le coq au vin a été servi à la salle des fêtes de Chaussy et a rencontré son succès habituel

EN PREVISION :

- **Le 28 Avril 2019** le grand loto avec Léna les inscriptions se font auprès d'elle.

- L'Armada de Rouen **le 14 juin 2019**

- La Brocante de **juillet 2019.**

- Courant **Septembre 2019**, Séjour en Savoie, Annecy, croisière sur le Lac du Bourget, Aix les bains, Chamonix.



FOYER RURAL

L'assemblée générale du Foyer Rural a procédé au renouvellement du bureau septembre 2018. Ont été élus : **Hélène LUCAS** Présidente, **Alexandre KEITA** Trésorier, **Gérard DURMORD** Trésorier adjoint, **Audrey GINS-PETIT** Secrétaire, **Valérie BOUVREE** Secrétaire adjointe. Complètent l'équipe **Karine et Pascal PIOT**, **Marie Luce CUINAS** et **Nathalie ROLLOIS**.

L'équipe du Foyer Rural est toujours aussi motivée et pro-active pour proposer aux enfants et aux adultes des activités au sein du village, les adhérents sont toujours aussi nombreux à en profiter.

Merci à toute l'équipe, aux intervenants et à tous nos bénévoles, pour leur implication !

Vous voulez nous rejoindre ? Donner un coup de main occasionnel lors de nos nombreuses manifestations ? Vous êtes à tout moment les bienvenu(e)s, (vous pouvez aussi proposer simplement votre aide le jour même de la manifestation à laquelle vous participez, ça commence souvent comme ça).

Nous proposons cette année comme d'habitude : Gymnastique, Danse, Tennis et Trail. Nous y avons ajouté Piano, Yoga et Marche. Grand succès: plus de 40 nouveaux inscrits, pour un nombre total d'adhérents de 116, originaires de Chaussy (70%) mais également de Bray et Lu (15%), le reste de toutes les communes environnantes !

Nous envisageons 2 nouvelles activités pour la saison 2019-2020 : **Théâtre Adulte** et **Théâtre/Marionnette Enfant**, ainsi que **Chorale**. Ça vous intéresse ? Dites-le nous (**foyrururalchaussy@gmail.com**)!

Retrouvez toutes ces informations sur www.chaussy95.com/associations/ ainsi que nos coordonnées. Suivez nous sur **FACEBOOK (Foyer Rural Chaussy)**. Ecrivez nous ou appelez nous pour toute question.

NOS MANIFESTATIONS

Si vous les avez manquées, alors il faudra attendre la saison prochaine :

- Braderie d'Automne - 15 octobre 2018
- Marché de Noël - 24 et 25 novembre 2018
- Téléthon : Course nature (Trail) et Promenade (Marche)
- Braderie de printemps (16 mars 2019)
- Repas Annuel (30 mars, grande soirée Karaoké et soirée dansante)

C'est l'avenir :

- Fête Communale & Intervillages du Comité des Fêtes 18&19mai 2019.
- Un spectacle de danse le dimanche 23 juin 2019
- Une journée inscription en septembre 2019

NOS ACTIVITES SPORTIVES :

- **GYMNASTIQUE** (Professeur Laurence BECKER, Responsable ; Marie Luce CUINAS 06 78 93 21 73) Cardio, stretching, steps, abdos ! Tous les lundis de 18H30 à 19H30 Salle des Fêtes.

- **DANSE** (Professeur Marion MURZYNIÉ, Responsable Marie Luce CUINAS 06 78 93 21 73)

5 groupes de 5 à 20 ans toujours aussi motivés . Spectacle annuel fin juin à la Salle des Fêtes. A ne pas manquer ! Tous les mardis à partir de 17H Salle des Fêtes.

- **TENNIS** (Professeur Florian DONCE, responsable Nathalie ROLLOIS 06 20 65 05 83)

3 groupes, de 4 ans jusqu'au collège. Nous avons encore de la place pour accueillir de nouveaux joueurs ! Court extérieur et dans la salle des fêtes quand les conditions météo ne sont pas au beau fixe.

Petit rappel : L'accès au court de tennis est règlementé et géré par le Foyer Rural. Seuls les adhérents ayant acquitté leur cotisation ont le droit d'y jouer; merci de respecter cette consigne.

TRAIL (Responsable Pascal PIOT 06 86 41 04 21) Participations en constante progression : 23 adhérents pour l'activité Trail (9 filles et 14 garçons)

Départ tous les dimanches matin devant la ferme de Méré à 9h45 pour aller courir sur les chemins de notre magnifique région véxinoise, faite de bois, plaines et champs, parcourus de chevreuils, de faisans et d'oiseaux des champs. Certains membres de notre groupe, et les débutants assez vite également, participent à des courses régionales.

Deux groupes de niveaux différents



s'organisent pour faire des parcours de 7 à 17 km et quelque soit le niveau de chacun, on reste ensemble. C'est l'esprit trail !

Un nouveau maillot a été fourni à chaque adhérent.

Nous avons par solidarité organisé des parcours de marche et running pour le **Téléthon**.

A deux reprises nous avons accueilli nos amis de Gasny Running pour des parcours forestiers qu'ils ont bien appréciés.

Une sortie nocturne marche et running à la lampe frontale fût organisée le 9 mars suivi d'un repas partagé très convivial.

Et comme chaque année nous aurons l'occasion de clôturer notre saison fin juin par un dîner au restaurant.

NOUVELLES ACTIVITES de 2018!

Un grand succès ! 40 inscrits !

•**YOGA** Professeur Nadia DEL COLLE

(Responsable Marie Luce CUINAS)

Apprendre à se détendre profondément, développer souplesse force et stabilité corporelle, maîtriser son esprit et reprendre un bon rythme de vie.

Voici ce que les 14 élèves du cours yoga de Chaussy viennent retrouver tous les mercredis à 19h à la salle des fêtes.

Nadia enseigne le yoga ashtanga vinyasa, un yoga dynamique qui repose sur la respiration, le mouvement, et vise à réaligner le corps et corriger les effets des mauvaises habitudes posturales ou alimentaires. Par une pratique régulière il tend à rendre au corps sa souplesse et sa dynamique naturelle.

Le yoga est aussi une voie de contrôle de ses émotions par la respiration, la méditation.

Venez donc essayer le yoga vous repartirez avec le sourire et le sentiment d'être apaisé !

•**MARCHE** (Responsable : Hélène LUCAS 06 45 75 97 39)

21 adhérents pour des marches dominicales de 2h tous les 15 jours départ de Chaussy sur les sentiers de randonnées du Vexin. Nous découvrons de très beaux paysages autour de notre village et croisons régulièrement des chevreuils. Plaines, forêts, vallons, traversées des villages alentours, nos parcours sont très différents et nous rappellent que nous habitons dans une belle région.

Venez nous rejoindre !

•**PIANO** (Responsable Sabine AGOGUE)

6 adhérents pour des cours individuels le vendredi soir, de 16h à 20h. Tout niveau, même entièrement débutant! Sabine, avec une solide formation classique, est pédagogue et enthousiaste.

On y réfléchit !

•**Chorale**

•**Théâtre et Marionnette**, pour enfant et adulte

Vous êtes tentés ? Dites-le nous.



IMAGES ET PATRIMOINE

Photographes amateurs, professionnels ou passionnés d'images et d'expositions nous vous proposons cette année deux temps forts autour de la photo :

•**L'exposition photos « Regards » au Domaine de Villarceaux du 1er au 19 Mai.** A l'initiative de la commune de Chaussy et de l'association Image et Patrimoine, une vingtaine de photographes présentent leurs réalisations, dans diverses catégories et styles :

Confrontation entre les regards de photographes professionnels et amateurs, une fenêtre ouverte sur le monde lointain... Mais aussi proche et quotidien !

L'exposition sera ouverte aux visiteurs du mardi au dimanche de 14h à 18h. Vernissage le mercredi 1er Mai à 17h à l'occasion duquel vous pourrez rencontrer les photographes.

•**Les 13e Rencontres Photographiques en Vexin qui se tiendront à Magny en Vexin les 26 et 27 octobre 2019.**

L'objectif de ces Rencontres Photographiques est avant tout d'initier des rencontres et des échanges conviviaux entre photographes « du débutant au plus expert ». A cette occasion est présentée une exposition photos à partir du travail des participants.

Les Rencontres sont ouvertes à tous. Les conditions de participation sont simples :

• Sur le principe du Photo Reportage, présenter en thème libre de 5 à 10 photos (N&B ou couleurs) illustrant un même sujet (vacances, métiers, fête, animaux, nature...) ou racontant une histoire...

• Format minimum à partir de 20x30, montées sur carton ou présentées sous cadre.

• Etre présent le samedi en fin de journée (présentation, vernissage et buffet).

N'hésitez pas à nous contacter pour tous renseignements sur ces deux manifestations ou pour monter une sortie ou un projet autour de la photo.

Images et Patrimoine a également diversifié ses activités et propose désormais **des soirées Jazz**. Les deux premières éditions, du 11 janvier et du 22 mars, ont fait un carton plein et les calcédonien(ne)s furent très nombreux(es) à y assister. Une ambiance club tamisée pour profiter d'un concert de qualité tout en dégustant une assiette de charcuterie accompagnée de vins fins sélectionnés par un caviste, un concept unique dans le périmètre ! La prochaine édition se déroulera **au mois de mai**, nous vous attendons avec impatience. Devant le succès rencontré, nous vous invitons à réserver dès la parution de la communication (flyers dans vos boîtes à lettres et site de la commune). Jazzement votre !

COMITÉ DES FÊTES

Une saison bien remplie entre mai 2018 et mars 2019 pour notre comité des fêtes. Toujours soucieux de proposer de nombreuses activités diverses et variées pour les calcédoniennes et calcédoniens de tout âge.

Un retour en images non exhaustif sur les activités proposées ces derniers mois vaut mieux que de nombreux discours !

NOS RENDEZ-VOUS A VENIR:

Samedi 20 avril : **Chasse aux œufs**

Dimanche 21 avril : **Brocante avec l'ASCE**

Dimanche 19 mai : **Intervillages**

Samedi 22 juin : **Fête de la musique**

Dimanche 7 juillet : **Brocante avec le Club de l'Amitié**

Un grand merci aux bénévoles de notre comité ainsi qu'à vous, nombreuses et nombreux participants !

Nous vous souhaitons un excellent printemps et avons hâte de vous retrouver lors de nos nombreuses activités.



N'hésitez pas à nous rejoindre sur Facebook : **Jazz à Chaussy**

Contacts: Thierry Tavoni : 01 34 67 77 46 & Patrick Monin : 06 72 92 65 09 rencontresphotographiques@gmail.com



PROGRAMME pour vos inscriptions : 1er semestre 2019

23 au 26 avril (Férié le 22) ou 29 avril au 3 mai (Férié le 1er mai)	VICTOR COUTARD	Écriture, lecture, expression sous toutes ses formes Écrivain enfance et jeunesse « Les paréidolies du Vexin : Portraits littéraires » Le paréidolie consiste à identifier une forme familière dans un paysage, un nuage, de la fumée ou encore une tache d'encre	12 places Enfants de 8 à 14 ans
29 avril au 3 mai Férié le 1er mai	NICOLAS MARCIANO	Peinture Travail de composition, de couleur, dans la lignée des peintres de renom	12 places Enfants de 6 à 12 ans

ATELIER PARENTS - ENFANTS 2019 : LES P'TITS SOURCIERS DU VEXIN

Ateliers de La Source-Villarceaux au Domaine de Villarceaux à Chaussy

Judi matin 28 mars au 27 juin	SOPHIE TRUANT	Céramique et Papier Création des masques de la tribu	15 places parents et enfants Enfants de moins de 5 ans accompagnés par leurs parents
----------------------------------	---------------	--	---

Communiqué La Source-Villarceaux Février 2019

Durant 10 mois, tous les élèves de l'école primaire de Chaussy (95) rencontreront l'artiste Ecrivain, Victor Coutard, en résidence artistique soutenue par la Région Ile-de-France et l'Association la Source-Villarceaux. Implantée sur le territoire du Vexin celui-ci sera une source d'inspiration pour Victor et les enfants.

Le projet de recherche et d'écriture mené lors de la résidence aura pour ambition de créer une série de portraits littéraires imaginés et glanés sur le territoire, sous forme de « paréidolies ». Ce qui consiste à associer un stimulus visuel informel et ambigu à un élément clair et identifiable, souvent une forme humaine ou animale. Comme pour la lecture, la paréidolie est une perception personnelle. Nous sommes souvent les seuls à voir ce que nous voyons.



Les sorties familles proposées par la Source-Villarceaux

Programme culturel et de loisirs premier semestre 2019

Dates et transports	Descriptif sorties
Samedi 13 avril 10h – 16h 12 places parents/enfants Tarif : 5€/famille	Journée artistique en famille : Peinture : expériences de la couleur Thème : portrait de famille au Domaine de Villarceaux Partager un moment de création en famille avec Nicolas Marciano (peintre en résidence) Prévoir un pique-nique.
Samedi 4 mai Car tourisme : 55 places Magny : 12h45/18h Tarif : 5 €/pers	Après-midi détente (2 choix) Espace nautique de la Grande Garenne à Saint Marcel (27). Pour les adultes : espace Balnéo (sauna, hammam, jacuzzi). Pour les enfants : grand toboggan, espace ludique, pataugeoire Ou Bowling à Saint Marcel (ados et adultes) - 3 parties prises en charge + chaussures
Mardi 16 juillet Car tourisme : 55 places Magny : 8h45/18h30 Tarif : 5 €/pers	Parc Saint Paul En famille, venez partager le plaisir de sortir du quotidien avec 44 attractions et deux spectacles fascinants de fauves et de bulles. https://www.parcstpaul.fr
Mardi 13 août Car tourisme : 63 places Magny : 8h15/22h00 Tarif : 5€/pers	Sortie mer - Villers sur mer Journée libre Prévoir un pique-nique

DEUX MARAICHERS À CHAUSSY



Julien Pedrot 26 ans, originaire de Carrière sous Poissy (78) et **Antonin Deshayes** 26 ans originaire d'Ermont (95) s'installent en maraîchage, au hameau de la comté.

Malgré leur jeune âge, ces deux ingénieurs ont démarré il y a plus de 2 ans une reconversion professionnelle dans le secteur de l'agriculture. Après plusieurs mois de bénévolat dans une association spécialisée dans l'installation de potager sur les toits d'école du nord de Paris (Veni Verdi), ils ont décidé de s'immerger dans le secteur de la production maraîchère en réalisant un tour de France des maraîchers.



L'objectif était de découvrir et de travailler sur des fermes principalement en agriculture biologique, de différentes tailles, par le biais de stages, salariat et WWOOFING. Ce périple d'un an leur a permis d'avoir une vision globale du secteur du maraîchage en récupérant les données technico-économiques de près de 11 fermes. La réalisation puis la diffusion d'articles et de vidéos des fermes visitées permettaient de partager leur parcours et de mettre en lumière des producteurs convaincus, via leur site Internet

www.lesplantsdedemain.fr.

20 ans qu'un GAEC n'avait pas été créé dans le Val d'Oise

Suite à ce tour de France leur décision était prise, ils s'installeront en maraîchage. Avant d'intégrer le Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole à Brie Comte Robert, Julien et Antonin ont postulé à l'appel à projet du domaine de Villarceaux, cherchant à réimplanter des maraîchers à la Comté. Leur diplôme agricole en poche, c'est en novembre dernier qu'ils créaient le



GAEC de la Comté, société agricole indépendante et emménageaient dans la foulée à Chaussy. En partenariat avec le Centre d'Ecodéveloppement de Villarceaux (CEV), le GAEC peaufine les détails technico-économiques de cette installation.

A ce jour le projet de maraîchage avance à bon rythme, des serres sont en construction, les premières implantations de cultures sont prévues pour fin mars début avril. Les deux associés vous proposeront dès juillet prochain une gamme de légumes de saisons avec une vente hebdomadaire au bâtiment des Grouettes à l'entrée de l'écovillage de Villarceaux en association avec fournil de l'EARL du chemin neuf. Vous pourrez donc trouver une gamme étendue de produits bio, tel que pain, œufs, viande, rillettes, légumes et autres produits transformés à la ferme. Le marché mensuel de Chaussy pourra aussi être un moyen pour vous fournir en légumes locaux.

Rendez-vous en juillet !



LA FERME DU MOUTON NOIR

un projet innovant à construire.



Claire et Sébastien, tout récemment propriétaires de cette petite ferme, nichée à l'orée du bois de Villers, route des petites maisons, réfléchissent à redonner vie à l'ancienne ferme de M. Peynaud, à Haute-Souris.

Après la création de leur premier projet Leur premier Potagers d'Aincourt il y a 3 ans, les voici repartis dans une nouvelle quête... recréer une ferme « comme

autrefois » mais à l'ère 2.0. Une cour, des poules, des moutons, des lapins, des oies, des abeilles, des légumes, des fruitiers, des œufs, des idées... Tout un programme qui les motive tous les jours et tout ça sur leur temps libre !!

Leur credo : cultiver, élever, partager !

Quand ils ne sont pas au service de leurs employeurs, ils sont à la ferme dont la porte est toujours ouverte. Leur objectif est de faire comprendre aux habitants l'importance du respect de la terre et de la nature. Ils nous proposent une autre manière d'agir, le « faire soi-même », cultiver et consommer sainement.

Ils ont aussi à cœur de vouloir partager leurs connaissances, ils vont créer des ateliers de céramique, de culture, de taille des arbres, de créations de nichoirs, de bricolage, d'apiculture, de

plomberie, d'électricité... N'hésitez pas à passer à l'acte avec eux !

Ils accueillent toutes les bonnes volontés, les familles en quête de découverte, les curieux... Tout est à construire, alors n'hésitez pas à leur donner un coup de main !

lafermedumoutonnoir@gmail.com - 06 98 40 51 36

Facebook : Ferme du mouton noir
2 rue des Petites Maisons





DES INSECTES ET DES HOMMES

Chacun de nous est alarmé, chaque jour, de voir des études faire état de la disparition d'espèces, du guépard à l'ours blanc ou des hirondelles dont, plus proches de nous, nous pouvons constater chaque année la diminution progressive des populations (-40%). Pourtant, un autre déclin, plus silencieux celui-là, et qui se déroule devant nous, nous menace : la disparition accélérée des insectes, facile à percevoir dans un environnement rural comme à Chaussy.

L'effet "pare-brise"

Ceux qui ont roulé de nuit il y a trente ou quarante ans s'en souviennent sans doute. Il fallait s'arrêter fréquemment pour nettoyer phares et parebrises rendus opaques par les insectes écrasés. Ou encore, si l'on voulait dîner dehors, il convenait de s'armer contre les moustiques et papillons de nuit avec torches ou fumées répulsives. Rien de tout cela n'est plus guère nécessaire aujourd'hui, et nous pouvons le constater quotidiennement.

Un effondrement catastrophique

Papillons, abeilles, scarabées et libellules sont maintenant rares dans notre paysage. Selon une méta-analyse regroupant les résultats de 73 études différentes, publiée en février 2019

dans la revue Biological Conservation*, une grande partie des insectes pourrait bien avoir disparu d'ici un siècle, entraînant, je cite, un «effondrement catastrophique de tous les écosystèmes naturels». En Allemagne, par exemple, des chercheurs ont mesuré une diminution de 75% des insectes. Et le phénomène est planétaire.

Au delà de la perte de diversité, les cultures pollinisées assurant plus du tiers de l'alimentation à l'échelle mondiale, un tel déclin est très préoccupant. « La disparition des insectes va avoir un impact énorme sur la production des fruits et légumes que nous consommons, alerte l'étude dont il est question ici. Nous trouverons toujours des moyens de nous nourrir, mais la diversité de notre alimentation va considérablement diminuer. »

Des causes multi-factorielles

En cause, de multiples facteurs, parmi lesquels la déforestation, la densification de l'habitat urbain, la disparition des haies, l'évolution des pratiques agricoles et le recours à l'utilisation massive de pesticides de synthèse.

Pourtant, la solution ne consiste pas à pointer du doigt telle ou telle pratique. On le sait, il faut produire pour nourrir l'humanité. Les agriculteurs, comme tous, ont besoin d'être compétitifs pour pouvoir vivre de leur travail. Si d'autres

pays producteurs utilisent les pesticides, nos agriculteurs conventionnels n'ont pas d'autres choix que de les utiliser également. De la même manière, la densification de l'habitat urbain suit l'évolution de notre démographie. La question est donc globale et appartient en grande partie au pouvoir politique.

Quels leviers pour le citoyen ?

Dès lors, que faire individuellement ? L'évolution de notre façon de consommer constitue un levier d'évolution. Une généralisation de l'alimentation bio respectueuse de la diversité réduira le tonnage de pesticides utilisés. Le respect de notre environnement (forêts, haies etc.), la rationalisation de notre façon d'occuper l'espace permettront d'intégrer les besoins vitaux des animaux et insectes.

A l'évidence, cependant, consommer mieux, c'est, le plus souvent, consommer plus cher. Ce qui supposera de faire des arbitrages dans nos dépenses. Si nous voulons manger mieux et par là même préserver l'entomofaune et la diversité naturelle, il nous faudra apprendre à privilégier, parmi les biens de consommation et services qui nous sont proposés, ceux qui nous semblent essentiels. Et ainsi préparer le monde que nous laisserons aux futures générations.

Sources

- Le Monde du 13 février 2019
- Sciences et avenir du 12 février 2019
- Le Figaro du 11 février 2019

Photos

Robert le Diable, (©Droits réservés)
La Belle-Dame ou Vanesse des chardons, Cliché réalisé à Chaussy (©Droits réservés)
Abeille sur la planche d'envol de sa ruche, Clichés réalisés à Chaussy, (©Droits réservés)
Abeille en butinage, Clichés réalisés à Chaussy (©Droits réservés)



NAISSANCES

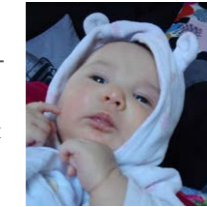
Toutes nos félicitations aux parents et meilleurs vœux pour nos jeunes concitoyens

Victor

né le 08 janvier 2019,
chez Mme ROUYER et
M. CERNAY

Victoire

née le 11 janvier 2019,
chez Mme THELOT et
M. LELEU



MARIAGE

Nos meilleurs vœux de bonheur

Véronique SAUVANT et Jean-Yves SOULAT, le 22 février 2019

NOUVEAUX CONCITOYENS

Nous souhaitons la bienvenue à nos nouveaux concitoyens et nous sommes heureux qu'ils aient choisi Chaussy comme cadre de vie.

Madame BERGER et ses enfants

Madame DUBOIS

Madame GRESSIER, Monsieur MEHENNI et leurs enfants

Madame ISABELLE et Monsieur DUCET

Monsieur et Madame RIFFIER et leurs enfants

Madame MACRET et Monsieur CHAUVIN

Monsieur Frédéric KICKA

DÉCÈS

Nous présentons nos sincères condoléances aux familles de :

Madame Annick BESNARD, décédée le 20 janvier 2019

Madame Marie DAGORY, décédée le 22 janvier 2019



INFOS PRATIQUES

SANTÉ

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Cabinet Médical de
Bray-et-Lû
Dr ODOBASA
01 34 67 72 55

Cabinets Médicaux de Magny-en-Vexin

Dr DECRUYENAERE
01 34 67 04 41
Dr PERBOST
01 34 67 04 40

Cabinet Médical des Cordeliers

Dr BOISNAULT,
Dr CABRE,
Dr COLLIGNON-
PORTES,
Dr VIONNET-
FUASSET
01 34 67 33 33
Dr GALLIC
Tel. 01 34 67 16 22

Dr LAURENT
01 34 67 24 83
Dr PORTIER
01 34 67 22 59

Cabinets Médicaux de Vétheuil

Dr AZRIA,
Dr ST DENIS,
Dr HAYANI
01 34 78 14 63
Dr BAUTIER
01 34 78 13 35

PSYCHOLOGUE Vétheuil

Madame Carole
VADILLO
Tel. 06 95 76 88 42

CENTRE HOSPITALIER DU
VEXIN
01 34 79 44 44

INFIRMIÈRES

A Bray-et-Lû
Mme DENIS,
Mme QUILLET
01 34 67 27 51

A Vétheuil

Mme AUGUSTIN,
Mme COLIN,
Mme PETITCOLIN
01 34 78 13 13
A Magny-en-Vexin
Mme CHENEVAUX
01 34 67 28 31

Mme CLERGET,
Mme MANGANE
01 34 67 30 30

Mme KALAMBAYI-
BALENDE,
Mme DROESSAERT,
Mme BLANCHEMAIN
01 34 67 36 14

Mme GRAND,
Mme SAVREUX,
Mme POUJOL
01 34 67 33 33

PHARMACIES

Après 21h30
se déplacer avec une
pièce d'identité au
Commissariat de Police
de Cergy,
4 rue Croix des
Maheux, Cergy
(à côté du Tribunal
Administratif, du
Centre Commercial
des 3 Fontaines et de la
Station Service)

Pharmacie de l'Epte
(Bray-et-Lû)
01 34 67 72 28

Pharmacie Bessala
(Magny-en-Vexin)
01 34 67 00 38

Pharmacie Rigal
(Magny-en-Vexin)

01 34 67 00 32
Pharmacie Chambrien
(Vétheuil)
01 34 78 13 06

LABORATOIRE D'ANALYSES MÉDICALES

(Magny-en-Vexin)
01 34 67 11 11

ASSISTANTES MATERNELLES

Chaussy:
Mme BOUM
06 11 67 61 84
Mme HIBERT
01 34 67 71 30
Mme PIGEARD
06 19 18 91 29

Secrétariat de mairie

Heures d'ouverture au public :

- Mardiaprès-midi de 13h30 à 16h00
- Jeudi.....matin de 9h00 à 11h00
- Samedi.....matin de 9h00 à 11h00

Téléphone : 01 34 67 70 11

Télécopie : 01 34 67 70 06

E-Mail : mairie.chaussy@wanadoo.fr

Site : www.chaussy95.fr



Tarifs communaux au 1^{er} septembre 2018

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES

	sans location de vaisselle	avec location de vaisselle
Habitants de la commune exclusivement	1 week-end = 340€	1 week-end = 410 €
Autres	1 week-end = 630 €	1 week-end = 780 €
Chauffage	1 week-end = 150 €	

- Caution obligatoire : 620 € payable en deux chèques, l'un de 520 € et l'autre de 100 €

LOCATION DU BARNUM 6M X 4M

Uniquement aux habitants de la commune et sur le territoire de la commune: 100€/week-end

CONCESSION DE CIMETIÈRE

Uniquement perpétuelle ▶ 410 € Columbarium - 30 ans ▶ 610 €

SERVICES PERI-SCOLAIRES

Cantine : 4.20 € par enfant (3.80 € pour le 3^{ème} enfant d'une même famille)

Garderie : Matin 07h00 - 08h45..... 2.80 € (2.10 € pour le 3^{ème} enfant)
Soir 16h15 - 18h30.....4.00 € (3.00 € pour le 3^{ème} enfant)

Possibilité de consulter le règlement des services périscolaires sur le site internet de la commune : www.chaussy95.fr

SUBVENTIONS CARTES IMAGINE'R - ANNEE 2017/2018

Cartes IMAGINE'R 2 zones	Collégiens	Subvention : 50%
		Lycéens
Cartes IMAGINE'R Etudiant		Subvention : 50%

Encombrants et ordures ménagères

COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Depuis le 31 décembre 2018. La collecte des La collecte des objets encombrants a lieu 2 fois par an: Mardi 16 avril 2019 et Mardi 1er octobre 2019. Collecte limitée à 1 m3 par habitation, Encombrants à sortir la veille au soir.

RAMASSAGE DES ORDURES MÉNAGÈRES

Collecte des Ordures ménagères : vendredi

Collecte des bacs jaune : jeudi 2 fois par mois

Collecte du bac vert : lundi 1 fois par mois

En raison de travaux, les horaires de passage des camions de collecte peuvent être modifiés. Aussi pour éviter tout incident, nous vous rappelons que vos bacs doivent être sortis la veille au soir du jour de collecte.

Attention au tri des déchets déposés dans les bacs jaunes : pour la sécurité des trieurs, nous vous demandons de respecter scrupuleusement les consignes de tri

Type de déchet	Solutions
Déchets d'Activités de Soins Aiguilles à Risques Infectieux Seringues	À déposer dans les pharmacies
Médicaments	Renseignez-vous auprès des officines
Gaz Bouteille de gaz Réchaud	À déposer chez un revendeur
Couteaux, Objets tranchants et piquants, Fourchettes, Ciseaux ...	Recouvrir les parties tranchantes ou piquantes de l'objet avant de le déposer dans les ordures ménagères.

Merci de veiller à ce que vos véhicules en stationnement ne gênent pas le passage du camion de ramassage.

Déchèterie: Votre commune dépend de la déchèterie de Magny-en-Vexin

Activités locales

ASSISTANTES MATERNELLES

Mme BOUM : 06 11 67 61 84

Mme PIGEARD : 06 19 18 91 29

COIFFURE À DOMICILE

SANDRINE

01 34 67 76 38 / 06 87 93 40 19

PLOMBERIE-CHAUFFAGE

M. ZUMBEROVIC

wz@zumberi.fr

09 50 00 17 62 / 06 48 23 84 57

PENSION POUR CHEVAUX

FERME DE LA TOUR

06 08 36 62 97

www.ecuriesdechaussy.com

GÎTES ET CHAMBRES D'HÔTES

AU RELAIS DE CHAUSSY

Chambres d'Hôtes

01 75 81 02 38

contact@aurelaisdechaussy.com

ECOCENTRE DE LA BERGERIE

Gîtes de séjour et gîtes ruraux

01 34 67 08 80

www.bergerie-villarceaux.org

Gîtes rue des molettes

06 83 40 38 90

catherine.gameiro@free.fr

LE CLOS DE CHAUSSY

Chambres d'hôtes

06 11 15 60 00

www.leclosdechaussy.fr

PEINTURE DÉCORATIVE, VITRAIL

L'ATELIER : 06 50 22 64 89 29

PRODUITS DU TERROIR

COOP SAVEURS DU VEXIN

Produits Biologiques

www.coopsaveursvexin.org

TAXI

Allo Taxi Pascal (Chaussy)

06 09 37 36 35

01 34 67 95 24

CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ

Depuis le 22 février 2017, dans le Val d'Oise, les demandes de carte nationale d'identité ne peuvent être déposées qu' auprès d'une mairie équipée d'un dispositif de recueil pour passeport biométrique.

Liste des mairies: www.val-doise.gouv.fr (la plus proche de Chaussy est celle de Magny-en-Vexin)

Pour gagner du temps, il est préférable de faire une pré-demande en ligne:

<https://passeport.ants.gouv.fr>

Pour tout renseignement relatif à des démarches administratives:

service-public.fr

Recensement militaire des jeunes de 16 ans

dans les trois mois qui suivent la date de leurs 16 ans, tous les jeunes, **garçons et filles**, doivent se déplacer en mairie, avec leur pièce d'identité et le livret de famille de leurs parents pour accomplir les formalités de recensement.

Liste électorale : Vous pouvez vous inscrire sur la liste électorale de la commune jusqu'au 31 décembre 2013, en présentant en mairie, votre pièce d'identité et un justificatif de domicile.

POUR LES CATÉGORIES JE VOUS PROPOSE LA TYPO «BIGNOODLETITLING» EN 18 AVEC LES COULEURS ASSOCIÉES

DOMAINE DE VILLARCEAUX

ASSOCIATIONS

CONSEILS MUNICIPAUX

ETAT CIVIL

ECOLES

INFOS PRATIQUES

Pour les gros titres je vous propose la typo «Bell Gothic Std» entre 16 et 26

Pour les petits titres je vous propose la typo «Timeless» en 12

Pour les textes je vous propose la typo «Timeless» en 10

ACTU COMMUNE

EDITO